

Observer aujourd'hui la faune de demain

Animés par le désir de préserver un paysage unique et ses rares habitants, des ornithologues, photographes et observateurs soucieux de la faune ont collaboré avec le parc national du Canada des Prairies pour rédiger le présent guide d'observation.

UNE VUE PANORAMIQUE

Posez votre appareil-photo ou vos jumelles quelques minutes et voyez l'animal dans un paysage élargi. Évitez de le voir comme une photo possible mais comme un organisme vivant qui respire et doit survivre dans l'environnement chaud et poussiéreux de la prairie mixte. Puis représentez-vous vous-même dans ce panorama infini : participant à la protection et à la préservation des rares animaux qui résistent à l'extinction. Appréciez les legs du parc national des Prairies de telle sorte que les futures générations puissent un jour voir ce que vous voyez en ce moment précis.

ESPÈCES VULNÉRABLES PORTRAIT

Le parc national des Prairies abrite plusieurs espèces animales et végétales menacées d'extinction. Certains animaux sont toujours menacés par la disparition de l'habitat et la dégradation de cet habitat (par suite de la pollution et des pesticides par exemple), le faible taux de reproduction, une déprédation croissante et le changement climatique. Par ailleurs, des perturbations directes d'origine humaine aggravent encore une situation déjà critique. Le parc national des Prairies tente par différents moyens de préserver ces espèces : mesures de protection pour les populations distinctes, conservation de l'habitat, réintroduction d'espèces et programmes de recherche biologique.

LES SIGNES DE DÉTRESSE DES ANIMAUX SONT UNE PREUVE MANIFESTE ...

Si un animal devient agité ou change de comportement quand vous vous en approchez, c'est que vous l'avez déjà dérangé dans ses activités. Apprenez à reconnaître les signes de détresse des animaux et quittez le secteur immédiatement si vous remarquez que l'animal :

- cesse ses activités;
- s'envole, court ou s'en va plus loin;
- émet des bruits d'avertissement tels que pépiements, sifflements, grondements et cris;
- se tourne vers vous, dresse les oreilles dans votre direction, relève la tête ou prétend manger.

DE L'INTERFÉRENCE HUMAINE

De petits dérangements peuvent s'accumuler et finissent par avoir de gros effets négatifs sur chaque animal et sur toute son espèce. Vos interférences peuvent faire en sorte que l'animal :

- ne se reproduise plus;
- abandonne son nid ou sa tanière, ou laisse l'endroit sans vigilance;
- néglige ses petits : ne les nourrit plus, ne les protège plus;
- cesse de se nourrir, ou s'envole ou court au loin pour rien;
- est distrait et devient la proie des prédateurs;
- soit incapable de contrôler la chaleur de son corps efficacement.

EXPOSITION À LA FAUNE

Les principes suivants font-ils partie de votre code d'éthique lorsque vous observez ou photographiez la faune? Pour vous aider à déterminer les distances et les moments les plus appropriés pour observer les animaux sauvages, veuillez vous reporter au diagramme à l'arrière du présent guide.

- Prendre quelques minutes pour observer un animal puis le laisser tranquille, surtout si vous remarquez un changement de comportement.
- Éviter de retourner plusieurs jours de suite au même endroit.
- Accroître votre distance d'observation d'un animal, d'un lieu de reproduction, d'un nid ou d'une tanière en utilisant un objectif, un télescope d'observation et des jumelles puissantes (7X ou plus).
- Photographier les animaux dans leur environnement naturel. Si vous faites un gros plan d'un animal sans téléobjectif, c'est que vous êtes trop près.
- Ne pas prendre ou nourrir un animal. Les bébés animaux sont particulièrement vulnérables aux dérangements.
- S'en tenir à l'observation d'espèces non menacées telles que le coyote, l'antilope d'Amérique, le chevreuil et les insectes.

Un objectif permet de faire de meilleures photos d'animaux.

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a relevé quatorze espèces animales en voie de disparition, menacées ou vulnérables dans le parc national des Prairies.

Comment pouvez-vous faire votre part?

Si vous avez remarqué des espèces en danger, signalez-le au personnel du parc.

En voici quatre :



CHEVÊCHE DES TERRIERS

(*Athene cunicularia hypugaea*)

SITUATION SELON LE COSEPAC : en voie de disparition
GROS PLAN : sourcils blancs, grands yeux jaunes et longues pattes dépourvues de plumes
PARTICULARITÉ NATURELLE : vit dans les terriers de chiens de prairie, de spermophiles ou de blaireaux
POURQUOI EN DANGER : perte et dégradation de l'habitat sur les aires de reproduction, productivité réduite, et incidence élevée de collision avec des véhicules.



TÉTRAS DES ARMOISES

(*Centrocercus urophasianus*)

SITUATION SELON LE COSEPAC : en voie de disparition
GROS PLAN : les mâles ont deux gros sacs d'un jaune verdâtre dissimulés sous un poitrail recouvert de plumes blanches
PARTICULARITÉ NATURELLE : survit aux journées froides en s'enfouissant dans la neige
POURQUOI EN DANGER : perte et modification de l'habitat, et faible taux de survie des petits



RENARD VELOX

(*Vulpes velox*)

SITUATION SELON LE COSEPAC : en voie de disparition
GROS PLAN : bout de la queue noir, taches sombres de chaque côté du museau
PARTICULARITÉ NATURELLE : contrairement au renard roux et au coyote, le renard velox dépend des prairies indigènes hautes
POURQUOI EN DANGER : empoisonnement accidentel, piégeage, perte d'habitat et plus souvent victimes des coyotes.



BUSE ROUILLEUSE

(*Buteo regalis*)

SITUATION SELON LE COSEPAC : vulnérable
GROS PLAN : vues de dessous, les pattes de couleur rouille forment un V qui se distingue sur un croupion blanchâtre
PARTICULARITÉ NATURELLE : les femelles pondent leurs œufs dans des nids de brindilles construits à même le sol sur des pentes érodées, ou dans les arbres
POURQUOI EN DANGER : perte et détérioration de l'habitat

OBTENEZ LA PERMISSION!



Pour camper la nuit, pour utiliser un écran pour l'observation des animaux, ou pour faire de la photographie à des fins commerciales, vous devez vous procurer un permis. Vous en obtiendrez un au centre d'accueil du parc national des Prairies. Des droits peuvent être exigés.

CAMPING

- Vous pouvez camper presque partout à condition de vous installer à au moins un kilomètre (1 km) de toute route. S'il faut que vous soyez plus près de votre véhicule, il y a un terrain de camping dans chacun des blocs où il est possible d'accéder avec son véhicule.
- Le camping est interdit dans un rayon de cinq cents mètres (500 m) d'un nid de tétras des armoises, d'un nid de rapaces, d'un terrier de renard veloce, d'une communauté de chiens de prairie, d'un hibernacle, d'un nid de tétras à queue fine, ou de n'importe quel autre lieu de reproduction et de nidification.

ÉCRANS D'OBSERVATION DE LA FAUNE

- Les photographes et les observateurs de la faune doivent obtenir l'approbation d'utiliser un écran d'observation de la faune. Les demandes sont évaluées une par une et peuvent être refusées.
- Les écrans sont interdits dans un rayon inférieur à cinq cents mètres (500 m) d'un nid de tétras des armoises en raison de leur petit nombre.

PHOTOGRAPHIE À DES FINS COMMERCIALES ET RÉALISATION DE FILMS

- En général, les pigistes n'ont pas besoin d'avoir de permis. Cependant, nous vous demandons de vous identifier au centre d'accueil du parc si vous tirez un profit des photos prises dans le parc.
- Les photographes commerciaux et les réalisateurs de films avec un projet prédéterminé doivent remplir une demande.

SOYONS FRANCS

Par harcèlement de la faune, nous entendons tout acte délibéré qui modifie le comportement d'un animal. S'approcher trop près d'un animal, le toucher, lui donner à manger, l'appâter à l'aide d'appaux, faire quoi que ce soit pour déranger ou détruire un nid, un repaire ou une tanière constituent des actes de harcèlement. Ces actes sont répréhensibles en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada et de ses règlements.

HABITAT PITTORISQUE

- Pratiquez le camping et la randonnée de façon écologiques. Remportez tout ce qui vous appartient, y compris le papier de toilette.
- Adonnez-vous à vos activités sans perturber l'habitat. Casser des branches, écraser l'herbe et déplacer des objets culturels comme les pierres d'un cercle de tipi sont des actes illégaux dans le parc national des Prairies.

OÙ NOUS TROUVER :

CENTRE D'ACCUEIL DU PARC NATIONAL DES PRAIRIES
Route n° 4, Val Marie (Saskatchewan) (306) 298-2257 grasslands.info@pc.gc.ca www.parcscanada.gc.ca/prairies

CE QUE NOUS OFFRONS :

- information sur le comportement des animaux et l'habitat faunique
- cartes, brochures, listes d'espèces fauniques, documentaires vidéos
- location de guides pratiques sur la faune et les plantes
- demandes de permis de camping, d'utilisation d'écran pour l'observation de la faune, et de photographie commerciale

LES ANIMAUX VOUS VOIENT

Que faire pour avoir le maximum de chances d'observer le comportement naturel de la faune? Il faut se faire le plus discret possible dans les prairies. Pour ce faire :

- fondez-vous dans le paysage; asseyez-vous et restez immobile; dissimulez vos contours grâce à la végétation ou aux rochers; portez des couleurs aux tons de la terre;
- déplacez-vous sans bruit, lentement et en rampant sur le sol;
- servez-vous de votre véhicule comme d'un écran lorsque vous observez les animaux à partir de la route;
- laissez vos animaux domestiques chez vous ou maintenez-les à l'aide d'une laisse courte; ils peuvent en effet déranger les nids et les terriers, ou mettre en danger les animaux sauvages.



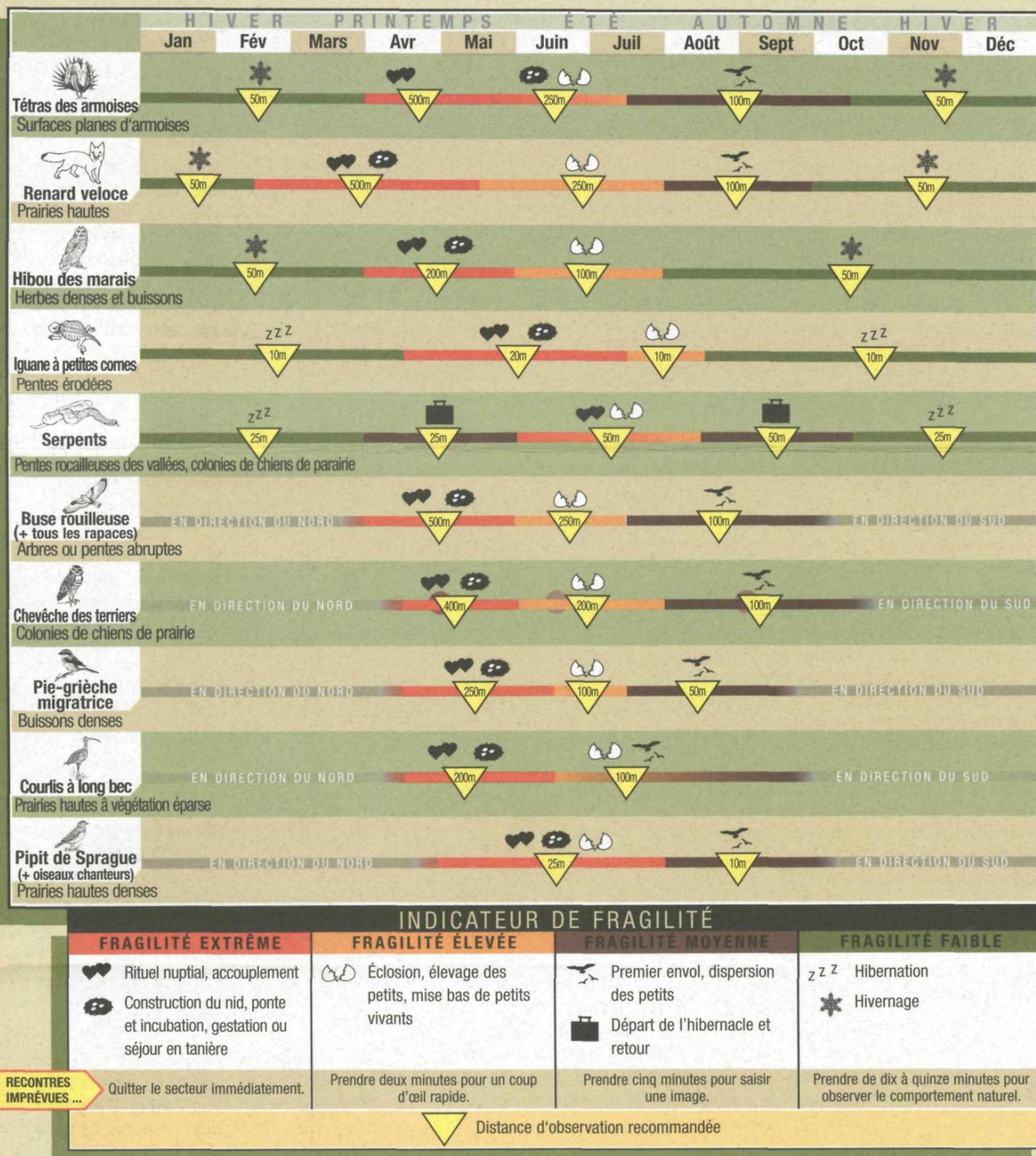
Le chien de prairie fêlera bien les visiteurs mais a tout de même besoin de son espace pendant les périodes critiques de sa reproduction.



Si vous rencontrez un jeune animal, comme ce faon de cerf-mulet, prenez rapidement votre photo, puis quittez lentement le secteur.

AVEZ-VOUS VU CES ANIMAUX DES PRAIRIES?

Servez-vous du tableau suivant afin de mieux observer les animaux sauvages et de réduire l'incidence que vous pouvez avoir sur eux.



À QUELLE DISTANCE? COMBIEN DE TEMPS?

À quelle distance pouvez-vous vous approcher d'un nid de pie-grièche migratrice sans risquer que l'oiseau abandonne ses œufs? Combien de temps pouvez-vous observer une famille de chevêches des terriers avant que les jeunes se réfugient au fond du terrier, gaspillant ainsi une énergie précieuse? Quand est-on trop près? Quand faut-il arrêter d'observer? Les réponses ne consistent pas toujours en mètres ou en minutes.

À QUELLE DISTANCE EST CE CHIEN DE PRAIRIE?

Sans repère tels qu'arbres ou bâtiments, il peut être difficile de juger des distances dans les prairies. Pour vous aider à estimer la distance qui vous sépare d'un animal, faites l'exercice suivant :

Faites cent (100) pas à partir de votre véhicule, d'un poteau de clôture ou d'un gros rocher. Regardez maintenant l'objet à partir duquel vous vous êtes éloigné. Vous en êtes séparé par environ soixante-quinze mètres (un pas moyen d'adulte = 0,75 mètre).

Le parc national des Prairies n'a pas toujours de réponses à ces questions et à de nombreuses autres. Par conséquent, il faut décider en fonction du meilleur intérêt des animaux. Certaines recommandations peuvent paraître trop prudentes et limiteront vos activités dans le parc. Avec votre coopération cependant nous pouvons agir de concert à mesure que nous comprenons mieux comment préserver les rares animaux des prairies.

Chercheurs en vue dans la prairie

Il se peut que vous rencontriez des chercheurs dans le parc, en train d'étudier les animaux et les plantes. Les chercheurs doivent rendre compte au parc national des Prairies et à l'organisation dont ils dépendent. Ils prennent des précautions particulières pour protéger le bien-être des animaux et de leur habitat. N'hésitez pas à poser des questions aux chercheurs, ou à parler à un employé du centre d'accueil si vous avez des préoccupations.



Le financement de ce projet a été fourni (en partie) par le Fonds d'éducation du public sur les espèces à risque de Parcs Canada, un programme qui appuie la Stratégie nationale pour la protection des espèces à risque.



Merci à l'association Prairie Wind & Silver Sage d'avoir mis en réserve les fonds nécessaires à la production de la brochure.



Les animaux des prairies sont adaptés à un environnement dégagé. Les animaux des forêts ne le sont pas. Faites circuler cette brochure.

Imprimé sur du papier recyclé à 50 % avec 30 % de fibres recyclées après consommation.